



CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

COMPTE-RENDU SÉANCE PLÉNIÈRE

Mardi 26 mai 2015

Présents :

Jean-Yves SÉNANT, Maire - Isabelle ROLLAND, Adjointe au Maire chargée de la Culture et des Affaires Civiles et Administratives - Perrine PRECETTI, Adjointe au Maire chargée de la Mobilité Urbaine – Rosa MACIEIRA-DUMOULIN, Conseillère Municipale déléguée aux Animations Séniors et aux Affaires Européennes - David PASSERON, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse et à la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire.

Yassine AIT SSI - Camille ALLOUCHE - Bastien BAILLEUL - Majda BERRY - Camille BILANGE - Élisabeth BUSCAIL - Samuel CHERKI--TAHAR - Geoffroy COUDERC - Élise DRILHON - Élise DRONY - Jade DROULERS - Brunda FANGANG DJOMENI - Élodie GAUTHIER - Michaël GORDON - Dennoëla GUENNOC - Pierre HÉ - Freddy KORSAGA - Pierre-Louis MACK - François MARIUS - Romain MONTBEYRE-SOUSSAND - Grégoire QUELAIN - Bérénice SALOMON - Audrey SERRE - Robin VALBRET, Conseillers jeunes.

Excusés :

Jean-Yves LE BOURHIS, Adjoint au Maire chargé de l'Éducation - Gilles LE LAMER, Conseiller municipal délégué au Sport

Rémy COCOUAL - Emma DWORKIN - Grégory GAUTHIER - Simon HLUSZKO - Tony LASSOUJADE - Lilian LESBATS - Maty M'BAYE - Charlotte NOWODZINSKI - Valentin SASTRE MIRALLES - Eva SPEZZATTI - Nicolas TAMIR, Conseillers jeunes.

Jean-Yves SÉNANT, Maire d'Antony et Président du Conseil des Jeunes Citoyens ouvre la séance à 19h10.

Les modérateurs de séance sont Majda BERRY et Grégoire QUELAIN.

Grégoire QUELAIN effectue l'appel nominatif.

COMPOSITION DU CJC

1 – DÉMISSION – ADELE MAIRE ET JULIETTE FAURET

Modérateur : Majda BERRY

Les démissions d'Adèle MAIRE et de Juliette FAURET, conseillères jeunes depuis le mois d'octobre, sont présentées.

2 – APPEL À VOLONTAIRES POUR LA DEUXIÈME ANNÉE DE MANDAT

Modérateur : Grégoire QUELAIN

La première année de mandat touche à sa fin. Certains conseillers jeunes démissionnent en raison de leurs études. Une dizaine de places seront vacantes à partir du mois de septembre. Un appel à volontaires est lancé auprès des jeunes. Il est relayé par les conseillers jeunes, la coordinatrice de Conseil des Jeunes Citoyens et le 11 - Espace jeunes.

CONSULTATIONS

3 – POLITIQUE JEUNESSE ANTONIENNE – ÉTAPE 1 – CONSULTATION DU CJC - PAR DAVID PASSERON, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE ET À LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – 24 ET 31 MARS

Modérateur : Grégoire QUELAIN

À l'initiative de David PASSERON, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse et à la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire, une consultation jeunesse est lancée depuis le mois de mars. L'objectif est de recueillir l'avis des jeunes sur les actions municipales qui les concernent afin d'adapter ces dernières à leurs attentes. Cette consultation se déroule en deux étapes.

La première étape s'est effectuée auprès du Conseil des Jeunes Citoyens. Lors de deux séances de travail, David PASSERON a présenté un ensemble d'actions déclinées en six objectifs : s'informer, expérimenter, s'engager, s'exprimer, se détendre et s'insérer. Chaque objectif comprenait une vingtaine d'idées. Les conseillers jeunes se sont exprimés sur l'importance de chacune. Ils ont fait des propositions et dégagé cinq actions à prioriser pour chaque objectif. À partir de cette séance de travail, un questionnaire en ligne a été créé pour recueillir l'avis des 11-25 ans antoniens et/ou scolarisés sur la ville.

Rapporteur : Romain MONTBEYRE-SOUSSAND

L'objectif « **s'informer** » vise à développer pour les jeunes l'accès à la connaissance de leurs droits et aux ressources. Les actions prioritaires par le Conseil des Jeunes Citoyens sont :

- réaliser un Guide jeunesse présentant les activités et les services proposés à Antony et aux alentours
- relooker la newsletter du 11 – Espace jeunes (nouveau graphisme, nouvelle rédaction, nouvelles rubriques)
- créer des antennes du 11 - Espace jeunes dans d'autres quartiers de la ville
- organiser des rencontres métiers avec des professionnels (ex : armée, bâtiment, social, police, petite enfance, pâtisserie, pompiers...)
- harmoniser les critères de tarification pour les moins de 26 ans dans l'ensemble des équipements de la Ville

L'objectif « **se détendre** » vise à créer des projets et des structures adaptés à l'épanouissement des jeunes. Les actions prioritaires par le Conseil des Jeunes Citoyens sont :

- organiser des activités en plein air (ex : séances de cinéma, concerts, défis sportifs)
- aménager des espaces de sport en extérieur (ex : barres de traction, bancs d'abdominaux, barres parallèles, tables de ping-pong, skate park, etc.)
- organiser un week-end de la jeunesse à Antony (concerts, concours, prévention, etc.)
- organiser des séjours courts et simples à mettre en place (ex : concerts, concours sportifs, dormir sous tente, etc.)
- créer une panoplie complète de PASS (accès aux structures à tarif préférentiel) : Pass' culture, Pass' sport, Pass' danse, Pass' théâtre, Pass' vacances, etc.

Modérateur : Grégoire QUELAIN

L'objectif « **expérimenter** » vise à encourager les initiatives et les projets des jeunes. Les actions prioritaires par le Conseil des Jeunes Citoyens sont :

- valoriser l'engagement des jeunes bénévoles et le volontariat (ex : concours récompensant les jeunes bénévoles, etc.)
- définir de nouveaux critères de subvention aux associations afin d'encourager l'activité sportive des jeunes
- faciliter l'installation des jeunes créateurs d'entreprises
- organiser des rencontres d'information sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

- organiser des soirées de l'humanitaire avec des responsables d'ONG (organisations non gouvernementales)

L'objectif « **s'engager** » vise à accompagner les jeunes vers l'autonomie et la citoyenneté. Les actions prioritaires par le Conseil des Jeunes Citoyens sont :

- sensibiliser les jeunes aux comportements civiques (service civique, service volontaire européen, etc.)
- développer la formation aux premiers secours
- mobiliser les jeunes sur le vote
- expérimenter des actions prenant davantage en compte le planning des jeunes (soirée, week-end...)
- augmenter l'aide financière au BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)

Rapporteur : Michaël GORDON

L'objectif « **s'exprimer** » vise à favoriser l'expression et la créativité des jeunes. Les actions prioritaires par le Conseil des Jeunes Citoyens sont :

- créer une soirée des talents
- organiser un concours photo
- créer un pôle de danses urbaines
- développer et valoriser davantage les projets créés par les jeunes
- organiser des ateliers pour tester son niveau en langues étrangères et favoriser les échanges et les rencontres avec d'autres cultures

L'objectif « **s'engager** » vise à favoriser l'orientation, la formation et l'emploi. Les actions prioritaires par le Conseil des Jeunes Citoyens sont :

- proposer de nouvelles solutions pour favoriser l'accès à l'emploi (ex : mettre en ligne une base de données de stages et d'emplois, etc.)
- promouvoir la formation par l'alternance et l'apprentissage (ex : organiser un forum pour informer et mettre en relation les jeunes et les professionnels de la ville, etc.)
- créer des ateliers d'aide aux choix et à l'orientation (ex : formation sur la confiance en soi, la gestion du stress, la préparation aux oraux d'examen, l'organisation du travail scolaire, relooking pour l'entretien d'embauche, etc.)

- créer une job box à Antony (dispositif qui permet d'aider les jeunes à décrocher un emploi <http://www.leparisien.fr/espace-premium/hauts-de-seine-92/une-job-box-pour-aider-les-jeunes-a-decrocher-un-emploi-08-12-2014-4355447.php>)
- renforcer les liens avec la Mission Locale et la Maison des Entreprises et de l'Emploi (MDEE)

4 – POLITIQUE JEUNESSE ANTONIENNE – ÉTAPE 2 - CONSULTATION DES JEUNES DE LA VILLE - PAR DAVID PASSERON, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE ET À LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – MAI/JUIN

Rapporteur : Michaël GORDON

David PASSERON, Conseiller Municipal délégué à la Jeunesse et à la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire a fait le choix d'étendre cette consultation aux jeunes Antoniens âgés de 15 à 25 ans résidents et/ou scolarisés. Le Conseil des Jeunes Citoyens a participé à son élaboration.

Lancée depuis mi-mai, la consultation jeunesse est effectuée via un questionnaire en ligne disponible sur le site internet de la ville d'Antony. Chaque conseiller jeune diffuse également le lien dans son entourage. Une communication est prévue dans l'enceinte du 11 - Espace jeunes et lors des actions réalisées par le Conseil des Jeunes Citoyens (ex : soirée « Carte blanche au CJC » au cinéma Le Sélect ou l'après-midi de la fête de la musique). Cette consultation est effective jusqu'en juillet. Les résultats seront traités durant l'été pour une mise en place à partir de la rentrée.

Il est précisé que l'avis donné est consultatif. Les actions réalisées dépendront notamment du temps de mise en place de ces dernières et des possibilités humaines et budgétaires. Les conseillers jeunes peuvent individuellement répondre au questionnaire, l'avis donné par le Conseil des Jeunes Citoyens ayant été collectif.

David PASSERON, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse et à la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire :

Lucie POUPEAU, Coordinatrice du Conseil des Jeunes Citoyens, est remerciée du travail fourni pour réaliser la consultation jeunesse.

Les Conseillers jeunes sont également remerciés de leur implication dans le projet. Le travail effectué lors des séances de consultation était très intéressant et a permis à chacun de se

connaître davantage. Il est heureux d'avoir partagé ce projet avec les Conseillers jeunes. Il les invite à en parler autour d'eux et à diffuser le questionnaire.

Il précise à nouveau que l'avis donné est consultatif. Une synthèse des réponses sera faite durant l'été. La mise en place débutera à l'automne et surtout en 2016. Même si les réponses apportées inspireront les futurs projets municipaux en matière de jeunesse, les actions dépendront notamment du budget alloué.

5 – L'INVESTISSEMENT PUBLIC EN FAVEUR DES ENFANTS ET DES JEUNES POUR UN MEILLEUR RESPECT DES DROITS DE L'ENFANT – PAR SOLIDARITÉ LAÏQUE – 21 JANVIER

Modératrice : Majda BERRY

Après son intervention aux « 10 ans » du Conseil des Jeunes Citoyens en décembre 2014, l'association Solidarité Laïque a souhaité rencontrer le Conseil des Jeunes Citoyens dans le cadre d'une enquête européenne.

Rapporteur : Bastien BAILLEUL

Le centre pour les droits de l'Enfant, situé à Belfast en Irlande, a lancé une grande consultation européenne auprès des jeunes pour connaître leur point de vue sur la manière dont les gouvernements utilisent les finances publiques destinées au respect des droits de l'Enfant.

Dans ce cadre, Florine PRUCHON, membre de l'association Solidarité Laïque, a rencontré huit conseillers jeunes mercredi 21 janvier en séance de consultation.

Cette rencontre s'est déroulée en cinq temps, chaque temps correspondant à une question. La première traitait de l'utilisation de l'argent public en faveur des droits de l'Enfant. Les conseillers jeunes ont identifié trois droits qui leur paraissaient essentiels : le droit à la santé et à l'accès aux soins, le droit à l'éducation et le droit au respect et à la protection de la vie privée. Lors du deuxième temps, les conseillers jeunes ont réfléchi à la manière dont les gouvernements peuvent s'assurer que tous les enfants jouissent de leurs droits de manière égale. Ils ont mis en avant des cas de violation de droits (ex : la pauvreté extrême des enfants et des jeunes, le placement en foyer, les enfants victimes de violences parentales). La priorité des gouvernements doit être de garantir à chaque enfant un logement et des conditions décentes pour étudier. Le troisième temps était consacré aux prises de décisions des gouvernements. Les conseillers jeunes préconisent le maintien et le développement des conseils de jeunes aux niveaux municipal, départemental et régional. Ces dispositifs permettent aux jeunes de s'exprimer et de donner leur avis sur les sujets qui les concernent. Ils préconisent également de développer la sensibilisation des adultes à la participation et l'association des jeunes aux prises de décisions publiques. La

séance s'est poursuivie sur les moyens et outils permettant d'associer les jeunes à la prise de décision. Les conseillers jeunes ont donné l'idée de créer des panels de jeunes représentatifs qui pourraient être consultés sur les politiques publiques. Le lien avec les établissements scolaires au niveau local est souligné. Les professeurs doivent être associés aux démarches pour informer et recueillir le point de vue des enfants et des jeunes. La séance s'est terminée par un ensemble de conseils adressés au ministre des finances : développer des campagnes d'informations et de sensibilisation sur les droits de l'Enfant, consulter les jeunes, donner aux jeunes des outils leur permettant de s'exprimer dans l'espace public, simplifier les dispositifs de participation des jeunes, favoriser la création d'associations composées d'enfants et de jeunes, continuer à développer les conseils de jeunes aux différentes échelles locales et accorder plus de moyens à ces derniers.

Les résultats de cette enquête ont été transmis au comité des droits de l'Enfant des Nations Unies et au Haut-Commissariat des droits de l'Homme.

6 - ATTENTES ET BESOINS RELATIFS À LA FUTURE NEWSLETTER JEUNESSE DE LA VILLE - PAR LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION – MARDI 10 MARS

Rapporteur : Geoffroy COUDERC

Le 10 mars dernier, dans le cadre de la commission communication, seize conseillers jeunes ont rencontré, des agents de la Direction de la Communication : Aude NODE-LANGLOIS, responsable de la communication et Alexis SANNIER, webmaster de la Ville. Cette rencontre découlait d'un projet de création d'un journal pour les jeunes, fait par les jeunes. Après réflexion, les conseillers jeunes ont pris conscience de l'investissement que représente un tel projet. Ils ont alors réfléchi à la création d'une newsletter « CJC ». Cette idée faisant écho aux projets actuels de la direction de la communication, cette dernière a proposé de rencontrer les conseillers jeunes pour recueillir et intégrer leurs attentes et besoins.

Ainsi la direction de la communication a présenté le projet du futur site internet de la ville d'Antony effectif fin 2015. Les conseillers jeunes se sont exprimés sur cette présentation. Ils ont relevé l'intérêt de ce nouveau site : faciliter les recherches des usagers, optimiser les informations et augmenter la pertinence visuelle par son graphisme. Ce site disposera d'un portail jeunesse. Il apparaît intéressant au regard des conseillers jeunes. Il sera plus attirant pour le public jeune et donnera envie aux utilisateurs de naviguer plus longtemps. Ainsi ils auront accès à plus d'informations.

La suite de la consultation était consacrée à la newsletter jeunesse. Le travail s'est effectué par groupe : un travaillant sur les attentes des jeunes, l'autre sur les besoins du Conseil des Jeunes Citoyens en matière de communication.

Les résultats de cette consultation montrent le souhait d'avoir une newsletter davantage événementielle. La fréquence d'envoi ne devrait pas régulière (ex : mensuelle, hebdomadaire), mais liée aux dates des événements mis en avant. Les conseillers jeunes se qualifient de « Génération notification ». Ils fonctionnent dans l'instantané. Selon eux, il faut des titres accrocheurs pour chaque rubrique. Ils souhaiteraient également qu'il y ait peu de texte et plus de liens internet, qui permettent d'approfondir les sujets qui les intéressent vraiment.

Cette newsletter serait également un outil permettant de mettre en valeur le Conseil des Jeunes Citoyens, encore trop peu connu dans ses activités. Elle permettrait notamment de favoriser la proximité entre les conseillers jeunes et les jeunes de la ville.

Alexis SANNIER, webmaster, propose donc la création d'une rubrique dédiée au Conseil des Jeunes Citoyens, permettant de faire le point sur les activités et projets à la fois passés, en cours ou futurs (ex : « Le CJC ce mois-ci » ou « l'actualité du CJC »).

Lucie POUPEAU, la coordinatrice du Conseil de Jeunes Citoyens tiendra informé les conseillers jeunes de l'évolution du projet. L'avis exprimé est d'ores et déjà inscrit dans le cahier des charges envoyé au prestataire. Les conseillers jeunes sont heureux d'avoir participé à cette consultation et de la démarche de la direction de la communication pour recueillir leur avis.

David PASSERON, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse et à la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire :

Les jeunes ne sont pas les seuls concernés par ce besoin d'avoir des informations instantanées. Il est satisfait que la direction de la communication est fait la démarche de rencontrer le Conseil des Jeunes Citoyens sur ce sujet. Actuellement, il existe déjà une newsletter diffusée par le 11 - Espace jeunes. Environ 2000 abonnés à la carte du 11 reçoivent cette newsletter. Sachant que 8500 jeunes ont entre 12 et 25 ans à Antony, environ 6000 jeunes pourraient accéder à ces informations. Les conseillers jeunes sont invités à parler autour d'eux de la future newsletter jeunesse. Ceci est d'autant plus important que les impressions papier sont vouées à diminuer à l'avenir. L'e-mail reste un moyen de communication rapide, efficace et peu onéreux.

7 – ATELIER CYCLISTE – MERCREDI 18 MARS

Modératrice : Majda BERRY

À la suite de l'intérêt porté par le Conseil des Jeunes Citoyens aux les aménagements cyclistes sur la Ville, Perrine PRECETTI, Adjointe au Maire chargée de la Mobilité Urbaine, a proposé aux conseillers jeunes de participer à un atelier cycliste.

Rapporteur : Camille ALLOUCHE

Cette consultation s'est déroulée le 18 mars dernier en présence des élus municipaux chargés de la circulation, du conseil des seniors, d'associations cyclistes et d'usagers de la ville.

Cinq points principaux ont été abordés :

- le plan de circulation (aménagements, pistes cyclables, zones à 20 km/h, marquages au sol),
- Le stationnement : de nouveaux stationnements ont été aménagés (ex : aux abords des médiathèques, de la mairie ou encore de la gare),
- La pédagogie : la sensibilisation des collégiens et des lycéens sur la circulation en ville et les difficultés de se rendre visible sur la route, les règles de circulation, les nouveaux aménagements, les bienfaits de la circulation douce et de la circulation à vélo pour la santé.
- L'interactivité : la communication entre les élus et les citoyens (création d'un forum sur Internet pour recueillir les remarques des cyclistes).

La communication entre automobilistes et cyclistes est apparue comme un sujet important durant la séance. Il faut développer la tolérance. Une des solutions proposées serait de créer une campagne de sensibilisation en réalisant des interventions auprès des collégiens et lycéens.

La suite de cette consultation se fera à la demande des citoyens ou à l'initiative des élus concernés.

Perrine PRECETTI, Adjointe au Maire chargée de la Mobilité Urbaine :

Cette consultation rassemblait des usagers de tout horizon, qu'ils aient un usage professionnel ou un usage davantage ponctuel. Il est intéressant de constater que les attentes entre les différentes personnes présentes n'étaient pas toujours les mêmes. Ce groupe de travail visait à trouver des compromis.

Depuis la consultation, certains aménagements ont été faits, dont le plus visible est rue de l'Abbaye.

Le forum évoqué par Camille ALLOUCHE n'est pas encore mise en place. L'idée est inspirée du forum mis en place à Paris. Il permet à chaque citoyen de faire remonter les informations

relatives à l'état des rues (ex : un graffiti, un trou dans la chaussée, etc.). De manière plus modeste à Antony, le but serait de centraliser les remarques des cyclistes pour permettre une réaction des services plus efficace.

Jean-Yves SENANT, Maire d'Antony :

L'aménagement rue de l'Abbaye ne met pas tout le monde d'accord. Il est intéressant pour les conseillers jeunes de comprendre que lorsqu'un projet est lancé, même s'il est estimé parfait, il y a toujours des personnes qui y sont opposés. Peu de temps auparavant, un accident s'est produit rue de l'Abbaye. Une voiture a percuté une voiture en stationnement au niveau de la piste cyclable. Un voisin a mis en cause la piste cyclable qui laisserait moins de place à la voiture pour passer. Or, l'objectif d'une piste cyclable, c'est précisément de permettre aux cyclistes de rouler plus librement dans un espace protégé, et de ralentir la vitesse des voitures. Celles-ci doivent s'y adapter. Lorsqu'on travaille sur un projet, il est important d'anticiper ses effets secondaires et de les corriger dans la mesure du possible, ce que font les élus municipaux et les fonctionnaires de la Ville. Cependant, les problématiques liées à la circulation et à l'aménagement des rues sont bien souvent particulièrement difficiles à résoudre.

Pour finir sur le point « Consultations », la Ville est à l'écoute des conseillers jeunes concernant la newsletter jeunesse. Leurs propositions seront mises en place dans la mesure où celles-ci sont estimées réalisables et adaptées par les techniciens.

ACTIVITÉS ET PROJETS

8 – COMITÉ DE JEUNES ANACEJ

Rapporteur : Freddy KORSAGA

Depuis la dernière séance plénière, deux week-ends de travail du Comité de jeunes ont eu lieu, les 24 et 25 janvier et les 18 et 19 avril.

Plusieurs axes de travail sont poursuivis :

- Permettre aux jeunes la prise de décision publique
- Améliorer le vivre ensemble
- Favoriser l'éducation citoyenne
- Valoriser l'engagement des jeunes

L'objectif de l'axe de travail « améliorer le vivre ensemble » est de travailler sur la cohésion sociale et le lien interculturel. Un projet de journée interculturelle est en cours.

L'objectif de l'axe de travail « favoriser l'éducation citoyenne » viserait à créer des outils permettant le débat. Des propositions seraient faites à l'Éducation Nationale, notamment en lien avec l'éducation civique.

Les objectifs des axes de travail « permettre aux jeunes la prise de décision publique » et « valoriser l'engagement des jeunes » sont de lutter contre les clichés sur les jeunes et de faire comprendre aux jeunes d'une part l'importance de s'engager et d'autre part de leur donner envie de le faire. Un des projets pour répondre à cet objectif serait de mettre en place un label mettant en valeur les actions qui favorisent la participation des jeunes

Lors du premier week-end de travail, Freddy KORSAGA a été élu pour représenter le Comité de jeunes au sein du Conseil d'Administration de l'Anacej, aux côtés des élus des collectivités membres, d'associations et de membres individuels.

Ces week-ends de travail ont également été l'occasion de débats, notamment sur le vote chez les jeunes. Le Comité de jeunes est arrivé à la conclusion que le vote obligatoire ne serait pas une solution. Il faut favoriser les actions qui incitent à voter. Ainsi, il réalisera une vidéo présentant les conseils régionaux afin de faciliter la compréhension de cette institution, ses changements, ses enjeux avant le scrutin fin 2015.

Concernant le Conseil d'Administration, les membres du Comité de jeunes ont été bien accueillis. Ils se sentent membres à part entière et participent à l'ensemble des sujets (ex : budget, débats liés à l'actualité, etc.).

Pour finir, le but de la campagne « Stop aux clichés » est rappelé : changer le regard porté sur les jeunes en luttant contre les stéréotypes relayés par les médias et ouvrir le dialogue avec des journalistes. Les deux actions phares de cette campagne sont le prix et le trombinocliché. Une journée de réflexion a été consacrée à leur amélioration. Le prix doit avoir plus de visibilité (travail avec la Maison de la radio, Radio France et les écoles de journalisme). Le trombinocliché est un outil ludique et facile à mettre en place. L'objectif est de se prendre en photo derrière un cliché pour lutter contre celui-ci. Cette campagne fêtera bientôt ses 10 ans d'existence.

La dernière intervention de Freddy KORSAGA était lors du Festival Expresso courant mai. Ce festival est organisé par Jet d'Encre, une association qui aide les jeunes journalistes. Il rassemblait collégiens, lycéens et étudiants. Ce temps a été l'occasion de discuter des clichés sur la jeunesse perçus par ces jeunes.

Le prochain rendez-vous de l'Anacej sera son Assemblée Générale le 3 juin à Figeac. Et le prochain week-end de travail du Comité de jeunes se déroulera les 18 et 19 octobre à Arras.

9 – INVITATION DU CONSEIL LOCAL DE LA JEUNESSE DE BAGNEUX À SA SOIRÉE DE SOLIDARITÉ EN L'HONNEUR DES VICTIMES DU TREMBLEMENT DE TERRE À HAÏTI - SAMEDI 25 AVRIL

Rapporteur : Élisabeth-Marie BUSCAIL

Le Conseil Local de la Jeunesse de Bagneux a participé aux 10 ans du Conseil des Jeunes Citoyens le 13 décembre dernier. À la suite de cette rencontre, les conseillers jeunes de Bagneux ont invité les conseillers jeunes antoniens à participer au gala de solidarité qu'ils organisaient en faveur des victimes du tremblement de terre à Haïti en 2010. Ainsi, une délégation de dix Antoniens s'est rendue à l'Espace Marc Lanvin le 25 avril. Les dons faisaient office de ticket d'entrée. L'objectif de cet événement était de récolter des denrées alimentaires non périssables et des vêtements pour des enfants âgés de 0 à 14 ans d'un orphelinat partenaire du projet. Une association haïtienne proposait un repas. Des concerts ont rythmé la soirée. Les conseillers jeunes sont heureux d'avoir participé à cette soirée. Ils remercient le Conseil Local de la Jeunesse de Bagneux de cette invitation, ainsi que la Ville d'Antony de les avoir accompagnés. Grâce à cette opportunité, les conseillers jeunes ont pu se mobiliser pour soutenir le projet d'autres jeunes engagés dans leur commune comme eux.

10 - FÊTE DE LA MUSIQUE 2015/CASTING DES GROUPES AMATEURS

Rapporteur : Pierre HÉ

Depuis plusieurs années, le Conseil de Jeunes Citoyens est impliqué dans la sélection des musiciens professionnels et amateurs qui se produisent à la fête de la musique et dans l'animation de l'après-midi aux côtés du 11 - Espace jeunes.

Concernant l'artiste tête d'affiche de l'événement, les conseillers jeunes ont voté en début d'année une liste de cinq artistes à soumettre au service culturel pour leur choix. Ce vote s'est effectué sur la base d'un ensemble de noms d'artistes ou groupes proposés par les conseillers jeunes. Ben l'Oncle Soul sera à l'honneur cette année. Il faisait partie des propositions du Conseil des Jeunes Citoyens qui souhaite remercier à nouveau le service culturel de les avoir prises en compte.

Les groupes amateurs de musique ont été sélectionnés à l'issue d'un casting en deux étapes : une première sélection mercredi 6 mai à partir des supports audio envoyés au moment des inscriptions et une deuxième sélection sur la scène de la salle club de l'Espace Vasarely mercredi 20 mai. Sept groupes sur quinze inscrits se représenteront sur la scène amateur de la

fête de la musique: Félix, Louise, Behring, Groove as Usual, Supernova, Inity Commity et Imparfait.

11 – FÊTE DE LA MUSIQUE 2015/ACTION DE DÉCOUVERTE DES CULTURES

Rapporteur : Denoëla GUENNOC

Depuis le début de l'année, un groupe culture s'est mis en place. Son objectif est de mener des actions autour de la découverte culturelle. Ce groupe se mobilise pour la fête de la musique. Trois stands seront proposés :

- Un stand « Soul & Jazz » en lien avec le courant musical de Ben l'Oncle Soul (peinture sur carton en forme de d'instruments de musique pour les enfants, quizz pour les adultes et exposition sur les grands artistes de la soul et du jazz).
- Un stand « Antilles » en lien avec les origines de Ben l'Oncle Soul. Le public pourra participer à un tournoi de dominos, jeu populaire en Martinique, et se désaltérer au bar cocktail sans alcool aux couleurs et saveurs des Antilles.
- Un stand « Villes jumelées » proposera au public de découvrir les villes jumelées à Antony à travers des jeux locaux et une exposition.

Les conseillers jeunes, membres du groupe culture ou non, se mobiliseront sur l'ensemble des missions d'animation liées à l'après-midi de la fête de la musique.

Isabelle ROLLAND, Adjointe au Maire chargée de la Culture et des Affaires Civiles et Administratives :

La fête de la musique est un moment important dans la vie de la commune, pour les jeunes et les autres générations. Isabelle ROLLAND se réjouit de la riche collaboration entre le Conseil des Jeunes Citoyens, le 11 - Espace Jeunes et le service culturel et de l'implication croissante des conseillers jeunes.

Cette année, le casting des groupes amateurs s'est déroulé dans le nouvel Espace Vasarely. Cette structure accueille notamment des studios. L'équipe de l'Espace Vasarely est à l'écoute des conseillers jeunes qui souhaiteraient mener des projets autour de la musique et la culture.

Cette année, exceptionnellement, le groupe Percujam assurera la première partie. Ce groupe est issu d'un foyer de musiciens autistes à Antony. Ce sera l'occasion pour les jeunes de découvrir ce groupe local qui rencontre un grand succès actuellement.

12 – SOIRÉE JEUNESSE « CARTE BLANCHE AU CJC » AU SÉLECT – VENDREDI 5 JUIN

Rapporteur : Brunda FANGANG DJOMENI

Le cinéma Le Sélect a rencontré le Conseil des Jeunes Citoyens en début d'année pour proposer un projet commun autour du film « Chante ton bac d'abord » qu'il souhaitait faire découvrir au jeune public. Ce film-documentaire dresse le portrait de lycéens en terminale à Boulogne-sur-Mer, leurs interrogations sur leur avenir dans un contexte de crise économique et sociale. Après visionnage du film, sept conseillers jeunes ont accepté de participer au projet.

Ainsi, une soirée spéciale est organisée et se déroulera le vendredi 5 juin. Elle proposera deux films dont « Chante ton bac d'abord » proposé par le cinéma et « Le monde de Charlie » proposé par les conseillers jeunes. Sept réunions ont été nécessaires à la réalisation du projet, dont deux au cinéma pour sa visite et les réglages techniques. Le « monde de Charlie » raconte l'histoire d'un jeune homme nouveau dans son lycée. Renfermé sur lui-même, il s'épanouira aux côtés de deux amis rencontrés dans son établissement. Au-delà du choix du deuxième film, les conseillers jeunes ont choisi la date de l'événement. Ils ont réalisé un blind-test sur les musiques de films cultes, qui sera proposé durant les pauses entre les deux films. Ils animeront la soirée et communiquent actuellement activement auprès de leur entourage.

La soirée débutera à 20h avec le premier film « Chante ton bac d'abord ». Le film « Le monde de Charlie » sera projeté à partir de 22h. Des lots à gagner lors du blind-test et une collation agrémenteront la soirée.

La communication de cette soirée est faite en lien avec « Bac Event » organisé par le 11 -Espace jeunes et les médiathèques de la ville. Cet événement propose aux élèves en terminale de réviser leur baccalauréat dans les locaux correspondants, accompagnés par des bénévoles.

Toute personne peut acheter son billet dès à présent sur le site internet de la Ville ou directement au cinéma (tarif unique pour les deux films : 10 euros pour les plus de 26 ans et 8 euros pour les moins de 26 ans).

Isabelle ROLLAND, Adjointe au Maire chargée de la Culture et des Affaires Civiles et Administratives :

La collaboration entre le cinéma Le Sélect et le Conseil des Jeunes Citoyens est réjouissante. Il faut profiter de ce bel équipement.

Concernant « Bac Event », les jeunes sont invités à profiter des horaires d'ouverture élargis des médiathèques pour réviser leur examen.

David PASSERON, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse et à la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire :

La particularité de cette année est de proposer aux professeurs de venir aider les étudiants dans leurs révisions. Si les conseillers jeunes connaissent des enseignants susceptibles d'être intéressés, les inscriptions s'effectuent auprès des médiathèques et du 11 – Espace Jeunes.

Grégoire QUELAIN, Modérateur :

Le service culturel, et particulièrement le cinéma Le Sélect et Stéphanie CHAYLA, responsable de la programmation junior, sont remerciés pour l'occasion offerte de créer cet évènement.

13 – GROUPE CITOYENNETÉ

Modérateur : Grégoire QUELAIN

Le groupe « citoyenneté » rassemble les conseillers jeunes volontaires sur les projets liés à la liberté d'expression, la citoyenneté et la visite du Parlement européen.

Rapporteur : Samuel CHERKI—TAHAR

Démocratie, citoyenneté, droit de vote, autant de sujets abordés par le groupe citoyenneté lors de sa première réunion. Dans un contexte où la participation aux élections est en baisse, le groupe citoyenneté s'est accordé pour mener une action sur la démocratie et plus particulièrement le vote. Pendant la première réunion, les conseillers jeunes ont débattu sur la manière d'accroître la participation des jeunes aux élections. Certains argumentaient en faveur du vote obligatoire pendant que d'autres relevaient les points négatifs de cette solution. Le but serait donc de sensibiliser les jeunes mineurs et majeurs de manière ludique et divertissante, afin de donner une image plus moderne à la démocratie. Une des idées évoquées serait d'organiser une journée de la démocratie dans un parc avec des animations des conseillers jeunes et d'intervenants spécialisés. La réalisation d'un projet sur cette thématique dépendra de la capacité de mobilisation du groupe citoyenneté à la rentrée.

14 – PROJET LIBERTÉ D'EXPRESSION

Rapporteur : Élise DRILHON

Un projet sur la liberté d'expression a été voté lors de la dernière séance plénière. Il découlait des travaux réalisés lors des « 10 ans du CJC ». L'idée était de créer une vidéo sur le droit à la liberté d'expression des jeunes pour informer et sensibiliser les jeunes à ce droit. Ce support pourrait être diffusé sur internet, voire dans les établissements scolaires. Le projet devait rassembler les conseils municipaux d'enfants et de jeunes des Hauts-de-Seine. L'occasion d'une rencontre départementale en 2015 devait lancer le projet. Mais cet évènement a été annulé. Les membres du Conseil des Jeunes Citoyens souhaitent toujours que ce projet se réalise. La

question actuelle est le pilotage du projet : sera-t-il mené par le Conseil des Jeunes Citoyens d'Antony au niveau communal ou faut-il attendre une prochaine rencontre départementale pour une mise en place d'un co-pilotage des conseils de jeunes volontaires ? La réflexion se poursuivra l'an prochain.

15 – VISITE DU PARLEMENT EUROPÉEN DE STRASBOURG – MARDI 28 AVRIL

Rapporteur : Jade DROULERS

Le 28 avril, neuf conseillers jeunes tirés au sort ont participé à la visite du Parlement européen à Strasbourg avec le Conseil des Séniors, suite à l'invitation de Philippe JUVIN, député européen. Le départ en bus était à 5h00 du matin au 11 – Espace jeunes pour rejoindre un TGV à la Gare de l'Est direction Strasbourg. Charles FELD, attaché parlementaire de Philippe JUVIN a accompagné le groupe toute la journée.

Le matin, après une visite du bâtiment, le groupe a assisté à une conférence sur les institutions européennes. Puis les participants ont échangé avec Philippe JUVIN sur son rôle et ses missions de député. Ce dernier a expliqué le déroulement d'une séance plénière du Parlement, à laquelle ils ont pu assister ensuite. La quasi-totalité des députés étaient présents, soit un peu moins de 751. Les participants jeunes et séniors ont été impressionnés par la grandeur de l'hémicycle et le déroulé rapide des votes.

Le déjeuner s'est déroulé dans le restaurant des parlementaires en présence des députés.

Le groupe a ensuite visité les coulisses du Parlement et le bureau de Philippe JUVIN.

En fin d'après-midi, il a profité d'un temps libre pour découvrir le centre-ville de Strasbourg, avant de reprendre un train direction Paris.

L'ensemble des participants garde un excellent souvenir de cette expérience. Les conseillers jeunes ont pu approfondir leur regard de l'Europe en tant que jeunes citoyens. Ils remercient Philippe JUVIN pour son invitation, l'équipe parlementaire pour l'organisation et la ville d'Antony pour leur avoir permis de bénéficier de cette opportunité.

16 – PARTICIPATION AU CRJ D'UN JOUR – SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Rapporteur : Audrey SERRE

Le Conseil des Jeunes Citoyens est invité à participer au « CRJ d'1 jour » organisé par le Conseil Régional des Jeunes d'Île-de-France le 12 septembre prochain. Il s'agit d'un rassemblement d'environ 400 jeunes issus des différents conseils de jeunes et d'enfants d'Île-de-France.

La première édition a eu lieu en avril 2014. Une délégation de dix conseillers jeunes d'Antony a participé à cette rencontre, mais aussi à son organisation. En effet, ils ont animé un atelier présentant le projet de soirée débat du dernier mandat « Homophobe, moi jamais ? » qui se déroulait 2 mois plus tard.

L'objectif de ces rencontres est de créer des liens entre les conseils d'enfants et de jeunes et de réaliser des projets communs.

Cette année, à nouveau, une délégation de dix conseillers jeunes a la possibilité de se déplacer. Les conseillers jeunes qui seraient intéressés sont invités à s'inscrire auprès de Lucie POUPEAU, coordinatrice du Conseil des Jeunes Citoyens.

PARTICIPATION AUX INSTANCES MUNICIPALES

17 – COMITÉ LOCAL D'AIDE AUX PROJETS DES JEUNES – 11 MARS

Modératrice : Majda BERRY

Le comité local d'aide aux projets de jeunes rassemble les élus et services municipaux et le Conseil des Jeunes Citoyens.

Rapporteur : Bérénice SALOMON

Le comité local d'aide aux projets pour 2015 a eu lieu le 11 mars au 11 – Espace Jeunes. Bérénice SALOMON et Robin VALBRET représentaient le Conseil des Jeunes Citoyens. Trois projets « bourse de l'aventure et de la création », une demande de « permis citoyen » et un projet « cap sur le monde » ont été présentés. Tous les projets ont reçu des subventions, sauf un mis en attente jusqu'au prochain comité local d'aide aux projets mercredi 27 mai 2015.

Modératrice : Majda BERRY

Les conseillers jeunes volontaires pour participer au comité local d'aide aux projets du 27 mai sont invités se manifester.

18 – COMMISSION CHARTE VILLE/HANDICAP – 11 MARS

Rapporteur : Élodie GAUTHIER, François MARIUS

Cette commission qui se réunit annuellement pour faire le point sur les différentes actions de la municipalité en faveur du handicap et établir les prévisions et le budget pour les années suivantes.

Un tableau comparatif des installations entre 2009 et 2014 dans la ville a été présenté. Les voies nécessitant des modifications sont passées de 71,33 % à 32,5%. La proportion de travaux à réaliser est passée de 15,4 % à 9,4 %. Le nombre de places de stationnement et de voiries publiques ouvertes à la circulation est passé de 45 à 155. Le nombre de voies conformes est passé de 44 à 198. La mise aux normes des écoles des Rabats et Velpeau est prioritaire en 2015, avec respectivement 800 000 euros pour les Rabats et 210 000 euros pour Velpeau. La rue Lavoisier sera entièrement refaite dans 2-3 ans. La nouvelle piscine en construction sera faite selon les normes.

Une présentation des moyens humains a également été faite. La journée du 3 décembre 2014 a été évoquée. Lors de cette journée, des personnes handicapées ont visité l'aquarium de Paris accompagnés de l'organisme Érasme, le collectif "Ensemble contre la sclérose en plaques" et l'UNAFAM.

Depuis 2011, 24 personnes ont pu bénéficier de visites à domicile.

Concernant le sport, le projet sportif " Mission Rio 2016 " a pour but de sélectionner des joueurs de tennis qui participeront aux jeux paralympiques de Rio en 2016.

Le Centre Communal d'Action Sociale prend également en charge des enfants handicapés ou souffrant de différents troubles.

Pour finir, plus de trente enfants souffrant de handicap ont bénéficié de voyages en séjours-loisirs en 2014.

19 – CONSEIL DU BIEN VIVRE ENSEMBLE – 17 AVRIL

Rapporteur : Camille BILANGE

Le Conseil du Bien Vivre Ensemble mis en place de l'automne 2014, s'est réuni quatre fois. Le Conseil des Jeunes Citoyens y participait pour la deuxième fois le 17 avril 2015. Il réunit différentes composantes du paysage antonien : des groupes professionnels, des groupes religieux, des associations, le Conseil des Séniors, des élus municipaux et les jeunes à travers le Conseil des Jeunes Citoyens. L'objectif de ce conseil est d'améliorer la vie en société à l'échelle locale en débattant et dialoguant sur différents thèmes.

Deux thèmes ont été abordés lors de la séance du 17 avril : le handicap et le dialogue religieux et interculturel.

Sur la thématique du handicap ont été présentés les différents moyens et travaux mis en œuvre par la municipalité pour réduire les difficultés liées au handicap en ville. Par exemple, le Centre Communal d'Actions Sociales a créé un pôle handicap qui s'efforce de réduire les inégalités entre les personnes sans et avec un handicap. Trois Classes d'Inclusion Scolaire (CLIS) existent

à Antony, à la Fontaine, à Adolphe Pajeaud et aux Rabats. Des travaux sont réalisés pour que l'ensemble de la voirie soit adaptée. Les médiathèques ont des sections braille.

Concernant le dialogue religieux et interculturel, un rapport a été présenté sur les liens entre les différents groupes religieux de la ville. Ils se sont notamment réunis après les attentats de janvier pour monter des actions autour de cette thématique : visite des lieux de culte afin de découvrir les différentes confessions, organisation de conférences ou concerts issus des différentes cultures, organisation de rencontres, repas conviviaux entre les différentes communautés religieuses. La séance s'est poursuivie d'un débat sur le sujet avec des intervenants : prêtre, imam et rabbin d'Antony.

Camille BILANGE partage ses questionnements et impressions à la suite de ce conseil. L'existence de ce conseil est positive. Sa création est à l'initiative de la Ville. Elle n'est pas obligatoire au niveau national. Il est important et intéressant de réunir différents visages d'Antony pour une meilleure représentation de la population. Elle partage son sentiment de frustration à la sortie de la séance. En effet, elle attendait la production d'actions concrètes de la part du conseil. Beaucoup d'anciennes actions ont été évoquées mais pas de futures. Elle modère son propos en précisant que cela s'explique par la création récente du conseil. Elle adresse ensuite plusieurs questions aux élus municipaux : sur quels critères de représentativité le Conseil du Bien Vivre Ensemble a-t-il été sélectionné ?

Jean-Yves SÉNANT, Maire d'Antony :

Pascal COLIN, Adjoint au Maire chargé du Pôle Social est excusé ce soir. C'est lui qui organise le Conseil du Bien Vivre Ensemble. Il sera intéressant que le Conseil des Jeunes Citoyens le rencontre. Le choix des participants ne pose aucun problème. Il se fait en fonction de la connaissance qu'à la municipalité des différents réseaux locaux et de la volonté des associations de participer. L'idée est que les associations qui agissent dans tous les domaines et que les autres acteurs soient représentés. Le conseil peut encore évoluer. D'autres participants peuvent le rejoindre.

Rapporteur : Camille BILANGE

La question suivante concerne la communication autour des activités du Conseil du Bien Vivre Ensemble. Il lui semble important de faire connaître aux habitants ses travaux. Quels sont les outils prévus pour rendre visible ce conseil à l'échelle locale ? Et des outils seront-ils mis en place pour permettre aux habitants de transmettre leurs questions et idées aux participants du conseil ?

Jean-Yves SÉNANT, Maire d'Antony :

Les participants à ce conseil étant souvent des associations, les habitants peuvent s'adresser directement à elles pour leurs requêtes. Ils peuvent également s'adresser directement à la Mairie pour transmettre leurs idées. Elles seront rapportées en séance.

Camille BILANGE, Conseillère jeune :

Tous les habitants ne connaissant pas un membre d'associations présentes dans le conseil, serait-il possible de prévoir une plateforme internet sur laquelle les habitants pourraient s'exprimer ?

Jean-Yves SÉNANT, Maire d'Antony :

Un espace sur le site internet de la Ville présentent les différents membres composant le Conseil du Bien Vivre ensemble où les habitants pourraient poser leurs questions est tout à fait envisageable.

Camille BILANGE, Conseillère jeune :

La question suivante s'adresse à l'ensemble des conseillers jeunes. Camille BILANGE partage son sentiment quant à la participation du Conseil des Jeunes Citoyens à cette instance. Il se trouve que l'ensemble des participants sont toujours les mêmes pendant que les conseillers jeunes, d'une séance à une autre, changent. Ne pourrait-il pas être envisagé que ce soit les mêmes conseillers jeunes qui participent d'une séance à une autre ? David PASSERON, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse et à la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire et participant au Conseil du Bien Vivre Ensemble expliquait qu'une des raisons de temps de mise en route d'actions concrètes tient au fait que les participants doivent apprendre à se connaître. Si les conseillers jeunes changent à chaque fois, il est possible que cela bloque leur intégration. Cela peut limiter leur participation.

Grégoire QUELAIN, Modérateur :

Le débat est lancé. Chacun peut s'exprimer sur la pertinence d'avoir les mêmes représentants dans les différentes instances auxquelles le Conseil des Jeunes Citoyens est invité : comité local d'aide aux projets, Commission Charte Ville/Handicap, l'atelier cycliste et le Conseil du Bien Vivre Ensemble.

Bastien BAILLEUL, Conseiller jeune :

Il ne partage pas l'avis de Camille BILANGE. Bien qu'il ne soit pas contre le fait que ce soit les mêmes conseillers jeunes représentants d'une séance à une autre dans les différentes instances, il estime que la priorité doit être donnée aux personnes qui n'y ont jamais participé et souhaitent y participer.

Geoffroy COUDERC, Conseiller jeune :

Il partage l'avis de Camille BILANGE. Dans un groupe, les points de vue sont souvent différents. Avoir un même groupe peut faciliter l'évolution du travail. Les participants connaissent le fonctionnement et sont donc plus efficaces. Malgré tout, le point de vue de Bastien BAILLEUL est intéressant.

Freddy KORSAGA, Conseiller jeune :

La solution n'est pas forcément de garder une seule et même personne jusqu'à la fin. Il faudrait plutôt améliorer la transmission des informations entre conseillers jeunes. Le but des activités menées par les conseillers jeunes est qu'elles perdurent. Il ne faudrait pas bloquer les places. La participation est aussi donner la possibilité à chacun de participer. L'argument de ne pas perdre d'informations est justifié mais il vaudrait mieux améliorer la communication.

Camille ALLOUCHE, conseillère jeune :

Elle partage le point de vue de Freddy KORSAGA. Une autre solution pourrait être de créer un groupe de conseillers jeunes intéressés par le Conseil du Bien Vivre Ensemble. Ainsi à chaque conseil, un conseiller jeune serait désigné pour assister à la séance. Ce groupe serait tenu informé des évolutions. Ce serait un bon compromis entre l'importance de transmettre les informations et le fait d'avoir un groupe permanent en lien avec le conseil.

Bastien BAILLEUL, conseiller jeune :

Il rejoint les idées évoquées ci-dessus. Il insiste sur l'importance de faire des comptes rendus. Le forum du Conseil des Jeunes Citoyens peut servir d'outil de communication.

Camille BILANGE, conseillère jeune :

Lire un compte-rendu, ce n'est pas s'imprégner d'une ambiance. Elle ne s'exprime pas au sujet des autres instances que le Conseil du Bien Vivre Ensemble car elle ne les connaît pas. Mais pour celui-ci, la cohésion de groupe est important pour avancer. Si le conseiller jeune change à

chaque fois, cela ne pourra pas fonctionner. Ne connaître personne rend parfois difficile la prise de parole, surtout pour les personnes timides.

Brunda FANGANG DJOMENI, conseillère jeune :

Elle ne pense pas que le fait de ne connaître personne soit une problématique réelle. Dans ce type de séance, les présentations sont faites au début. Il vaut mieux plusieurs représentants en alternance.

Denoëla GUENNOG, conseillère jeune :

Réduire la participation du Conseil des Jeunes Citoyens à un conseiller jeune risque de résumer la participation du Conseil des Jeunes Citoyens à une seule personnalité. Avoir une équipe de conseillers jeunes en lien avec ses instances permet d'avoir des réflexions avant et après séance et de garantir la cohérence de pensée du jeune présent.

Robin VALBRET, conseiller jeune :

Normalement il y a deux conseillers jeunes représentants au sein du Conseil du Bien Vivre Ensemble. Il comprend le point de vue de Camille BILANGE. Mais cela ne lui semble pas pertinent au regard de la durée de mandat. Il prend son exemple. Il n'est pas sûr de pouvoir continuer sa deuxième année mandat en parallèle de ses études supérieures. Entre les indisponibilités de chacun, les conseillers jeunes sont forcément amenés à changer dans ces instances.

Freddy KORSAGA, conseiller jeune :

Dans le Conseil du Bien Vivre Ensemble il y a le mot « bien vivre ensemble ». Cela signifie vivre avec les diversités de chacun. La particularité des conseillers jeunes ait de ne pas être en fonction pendant longtemps, comme d'autres personnes. Il cite l'exemple du prêtre d'Antony. Il faut que ce conseil prenne en compte cette particularité.

Camille BILANGE, conseillère jeune :

Avoir un groupe restreint de conseillers jeunes travaillant dans la continuité sur les différentes instances tout au long de l'année lui semble être un bon compromis.

**20 – COMMÉMORATION – JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION –
DIMANCHE 26 AVRIL**

Modérateur : Grégoire QUELAIN

Le Conseil des Jeunes Citoyens est invité aux différentes inaugurations et commémorations de la Ville. Il rappelle l'importance de la présence du Conseil des Jeunes Citoyens lors de ces évènements.

Le 26 avril dernier, le 70^{ème} anniversaire de la libération des camps était célébré. Des élus municipaux et le sous-préfet de l'arrondissement d'Antony entre autres étaient présents. Cette journée nationale est instaurée par la loi du 14 avril 1964. Elle est importante pour se souvenir des hommes, femmes et enfants déportés dans les camps de concentration et d'extermination. En tant que conseiller jeune présent, il a participé à la dépose de gerbes de fleurs au pied du monument aux morts.

21 – CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE – 70^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Rapporteur : François MARIUS

Ce 8 Mai étaient présents entre autres Patrick DEVEDJIAN, Député et Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Jean-Yves SÉNANT, Maire d'Antony, Jean-Paul DOVA, Président du Comité d'entente des associations patriotiques, d'anciens combattants et de victimes de guerre, Véronique BERGEROL, Conseillère départementale des Hauts-de-Seine et Adjointe au Maire chargée des Anciens Combattants, Jean-Pierre GUARDIOLA, Sous-Préfet d'Antony et trois membres du Conseil des Jeunes Citoyens.

Pour célébrer les 70 ans de la fin de la guerre, un rassemblement a eu lieu à 10h25 devant la statue du Général Leclerc, place des Anciens-Combattants-d'Afrique-du-Nord. À 10h30 commença une marche avec les citoyens pour se rendre à la mairie. À 11h00 des lettres et textes solennels et officiels ont été lus. Puis des gerbes de fleurs ont été déposées devant le monument aux morts et la stèle du Général de Gaulle.

Pour conclure sur cette cérémonie, un chœur d'enfants a chanté la Marseillaise et le chant des partisans. Après la cérémonie un buffet et une présentation du club Jazz-Rock d'Antony ont été offerts.

Grégoire QUELAIN, Modérateur :

Véronique BERGEROL, Adjointe au Maire chargée des Anciens Combattants a indiqué aux conseillers jeunes de prévenir le service des relations publiques lorsqu'ils savent qu'ils seront présents aux prochaines manifestations, afin qu'il puisse prévoir leurs éventuelles interventions.

QUESTIONS AUX ÉLUS

22 – AMÉNAGEMENT URBAIN

➤ Autolib'

Rapporteur : Freddy KORSAGA

Des constructions de station d'autolib' sont en cours à Antony. Où se trouvent les stations prévues sur la ville ? Qu'en est-il des quartiers Adolphe Pajeaud, Fontaine Michalon et de manière générale, les quartiers en zone 4 selon le zonage des transports en commun d'Île-de-France ?

Jean-Yves SÉNANT, Maire d'Antony :

Il est déjà important de savoir que la zone 4 va disparaître. À partir de septembre prochain, il y aura une seule zone à tarif unique en Île-de-France.

Perrine PRECETTI, Adjointe au Maire chargé de la Mobilité Urbaine :

Six stations sont prévues à Antony pour le moment. La première station est en fonctionnement dans le quartier Velpeau à côté du RER. Prochainement ouvrira celle place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord. Celle à de la Croix de Berny devrait ouvrir cet été. Une autre est prévue à Antonypôle en fin d'année. Une station est prévue du côté du quartier Adolphe Pajeaud. L'endroit n'est pas encore défini. Fontaine Michalon semble près de la place des Anciens-Combattants-d'Afrique-du-Nord. L'idée serait de l'éloigner un peu plus vers les nouvelles résidences ou le quartier des Baconnets. Une dernière station est prévue dans le nouveau quartier Jean-Zay. Ces deux dernières stations ne sont pas encore planifiées.

Le Conseil des Jeunes Citoyens est invité à l'inauguration de la première station le samedi suivant 30 mai. Il est important de savoir que les Autolib' sont les seules voitures que les jeunes conducteurs peuvent louer dès l'obtention du permis de conduire. L'arrivée des Autolib' est intéressante car le maillage est fin. En effet, beaucoup de communes aux alentours ont également ce dispositif.

➤ **Aménagement aux abords du lycée Théodore Monod**

Rapporteur : Yassine AIT SSI

Lors de la dernière séance plénière le 20 janvier, le conseil des jeunes citoyens avait fait remonter des problèmes de sécurité aux abords du lycée Théodore Monod. Les barrières installées le long du trottoir empêchaient les automobilistes d'être en sécurité après s'être garé et les élèves de l'établissement les enjambaient pour traverser et rejoindre leur bus. Depuis des travaux ont été effectués. Il remercie la municipalité d'avoir pris en compte ses remarques et de l'intervention rapide des services.

Perrine PRECETTI, Adjointe au Maire chargé de la Mobilité Urbaine :

Lors de la dernière séance, elle n'avait pas connaissance et conscience de cette problématique. Après constat sur le terrain, il s'est avéré qu'il y avait un réel danger pour les automobilistes. La Ville a alerté rapidement le Conseil Général en charge de cette voie publique. Quelques barrières ont été retirées afin de créer des passages tout en protégeant l'accès à l'établissement scolaire, but premier de l'installation de ces barrières.

23 – EUROPE

➤ **Témoignages Erasmus⁺ - « Apéritif aux saveurs de l'Europe » samedi 13 juin au Parc Bourdeau**

Rapporteur : Rosa MACIEIRA-DUMOULIN, Conseillère municipale aux Animations des Séniors et aux Affaires Européennes

Elle se présente auprès des conseillers jeunes qui ne la connaissent pas. Elle partage son attachement pour l'Europe et sa diversité. Elle a souhaité réunir des européens de tous horizons lors d'un moment convivial favorisant les échanges individuels. Ainsi, le Conseil des Jeunes Citoyens est invité à l'« Apéritif aux saveurs de l'Europe » le 13 juin 2015, l'occasion pour les jeunes de faire des rencontres pouvant être utiles pour leur avenir (ex : stage à l'étranger). La devise de l'Europe est « Unis dans la diversité ». Ainsi tous ceux qui aiment ou ont des liens avec l'Europe sont invités à venir. Des dégustations de plusieurs pays seront proposées. Cinq interventions sont prévues. L'idée est de présenter l'histoire de chacun pour que les participants puissent ensuite échanger avec eux. Une personne viendra parler du programme Erasmus. Des personnes de toutes les générations seront présentes.

Clôture de la séance : 21h00